

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 124 (1979)
Heft: 9

Artikel: L'école de recrues de DCA légère de Payerne
Autor: Cuche, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344242>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'école de recrues de DCA légère de Payerne

par le capitaine EMG Jean-Pierre Cuche

Je ne connais aucune arme capable de décider du sort d'une guerre sinon la volonté d'un peuple de défendre son indépendance.

Général MARSHALL

1. Payerne - cité historique

La petite ville de Payerne est construite sur la Broye à environ 450 m d'altitude, juste à mi-distance de Lausanne et de Berne.

Elle doit son nom à Publius Graccius Paternus d'Aventicum venu y construire la première villa au III^e siècle.

Au X^e siècle, la bourgade s'enrichit d'un couvent clunisien dont il subsiste l'église Abbatiale avec son clocher gothique, trait caractéristique de Payerne. Après avoir longtemps joui de privilèges des souverains de Bourgogne et de Germanie, la cité de la reine Berthe signe au XIV^e siècle des traités de combourgeoisie avec les cantons voisins, Morat et le comte de Neuchâtel. En 1798, agitée par les révolutions française et vaudoise, Payerne est la capitale de l'éphémère canton de Sarine et Broye. Elle appartient ensuite, contre son gré, au canton de Fribourg avant de revenir définitivement au canton de Vaud en 1802. Le premier syndic est le notaire Benjamin Jomini, père du célèbre stratège et écrivain militaire, le général Antoine-Henri Jomini, «devin» de Napoléon.

Placée au carrefour des lignes de chemin de fer Lausanne - Lyss et Yverdon - Fribourg, Payerne est aujourd'hui, avec ses 7000 habitants, le centre d'une région agreste et laborieuse et une place d'armes importante qui compte une place d'aviation, un arsenal et trois écoles de recrues.

2. L'évolution de la DCA

2.1. A l'étranger

La DCA est née avec l'idée d'utiliser l'aviation à des fins militaires. Les premiers travaux connus datent de 1906, simultanément en France

Pays	Total	Avions abattus		%
		par la chasse	par la DCA	
Allemagne	8401	6811	1590	19
France	2500	2000	500	20
Italie	669	540	129	19

Figure 1. — Le rôle de la DCA dans la Première Guerre mondiale.

et en Allemagne. Ils progressent lentement jusqu'en 1914 et c'est la guerre qui leur donne l'élan décisif. Le tableau de la figure 1 illustre le rôle de la DCA dans le premier conflit auquel elle participe. La qualité des armes et le niveau d'instruction des hommes évoluent rapidement. En 1914, il faut 11 000 coups pour abattre un avion; en 1918 ce nombre descend à 5040 en Allemagne et 7000 en France.

La DCA livre dès lors sans cesse une course poursuite pour s'adapter aux progrès de l'aviation et participe avec un succès variable à tous les conflits. Au gré des expériences faites, l'accent est mis tantôt sur les canons, tantôt sur les engins. En fait, chaque pays doit adapter son équipement en fonction de la menace qui varie d'un endroit du globe à l'autre.

2.2. En Suisse, avant 1936

Dès 1915, les autorités helvétiques s'intéressent à l'artillerie de DCA. On procède à quelques essais peu concluants. En 1927, une vingtaine de recrues sont instruites comme canonnières de DCA à l'école de recrues d'artillerie du Monte-Ceneri. Ce n'est qu'en 1935 que la Suisse achète une première batterie de 4 canons DCA 7,5 cm «Vickers». Les cantons, les villes et les grandes entreprises sont invités à acquérir leurs propres armes de DCA.

Le 11.6.36, le gouvernement reçoit enfin les moyens financiers pour organiser la DCA. Le colonel EMG Bandi est élu chef du service de l'aviation et de la protection aérienne active, appelé service de l'aviation et de la défense contre avions (SADCA) le 10.11.36, puis Office

fédéral de l'aviation militaire et de la défense contre avions (OFADCA) dès le 1.6.79.

2.3. Les premières écoles de recrues de DCA

Les conditions d'admission sont élevées pour participer à la première école de recrues organisée à Kloten en 1936 par le service de l'artillerie. 3 officiers, 49 sous-officiers et recrues sont instruits sur les 4 canons DCA 7,5 cm «Vickers» et 4 canons DCA 20 mm «Oerlikon». En 1938, 2 canons DCA 34 mm sont remis aux écoles qui tirent à Montana-Crans ou à Zuoz.

Au moment de la mobilisation de 1939, les troupes de DCA comptent :

- 44 officiers, 619 sous-officiers et soldats
- 7 canons DCA 7,5 cm «Vickers» (4) et «Schneider-Creusot» (3)
- 6 batteries de 6 à 10 canons DCA 20 mm «Oerlikon»
- divers appareils utiles à la conduite du tir.

Il est alors urgent de renforcer les effectifs. Dès 1940, de nombreuses écoles de recrues de «récupérés» ont lieu à Langenthal, Berne et Payerne. Lors du recrutement, ces hommes reçoivent le sceau «Apte SEULEMENT pour la DCA». C'est un mot de trop que les chefs de l'époque n'oublieront jamais. La situation ainsi créée est difficile, 30% seulement des hommes sont de bons éléments, 50% montrent de la bonne volonté mais sont trop lents pour devenir canonniers de DCA et, enfin, 20% sont débiles mentaux ou handicapés physiquement. Le déchet au début de l'école atteint 30%.

La première école de Payerne fut une catastrophe. Voici ce qu'a écrit un témoin: «600 recrues âgées de 20 à 40 ans entrèrent en service un jour glacial de février... dans la plupart des baraques, les ouvriers étaient encore au travail... au fur et à mesure que les baraques se réchauffaient, le sol se mit à dégeler et avec lui les restes de choux et de betteraves qui dégagèrent une odeur insupportable et attirèrent les rongeurs... pour comble de malheur, l'école subit une épidémie de grippe.» C'est édifiant et on comprend que l'école fut licenciée puis rappelée avec les beaux jours de mars.

Malgré les difficultés, l'effort accompli durant la guerre est sensible puisque le 1.1.45 on compte en Suisse :

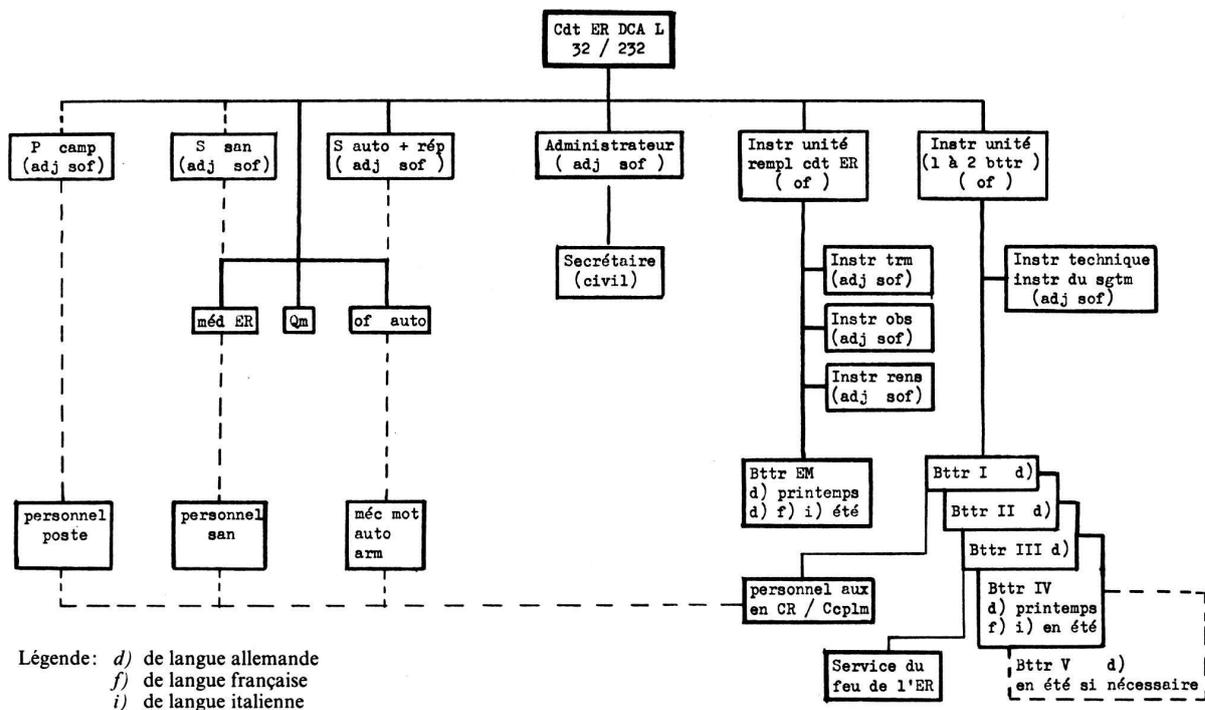


Figure 2. — Organigramme ER DCA L 32/232.

- 67 batteries de canons DCA 20 mm;
- 43 batteries de canons DCA 7,5 cm;
- 12 batteries de DCA locale de canons DCA 20 mm;
- 33 batteries de DCA locale de canons DCA 34 mm.

Depuis lors, le matériel s'est développé, les exigences sont redevenues normales, la DCA locale a disparu et deux écoles de recrues ont lieu chaque année à la caserne DCA de Payerne.

3. L'école de DCA légère 32/232

3.1. Structure des écoles

Actuellement commandées par le colonel EMG B. Schwank, les deux écoles de DCA L organisées selon le schéma de la figure 2 forment annuellement 10 à 11 batteries d'école (5 au printemps et 5 ou 6 en été). Le nombre de batteries dépend de l'effectif des cadres de milice et du nombre de recrues attendues. Ce dernier augmentera fortement ces prochaines années avant de retrouver le niveau actuel en 1995 (figure 3).

Année	Nombre de recrues prévues		Total
	Printemps	Eté	
1979	400	500	900
1984	570	700	1270
1990	460	570	1030
1995	410	500	910

Figure 3. — Evolution du nombre des recrues de DCA L jusqu'en 1995.

Selon leur affectation au recrutement et les besoins dans les unités d'incorporation, les recrues sont instruites comme :

- canonier DCA sur canon DCA 20 mm 54 (figure 4);
- canonier DCA sur canon DCA 20 mm 38 (figure 5);



Figure 4. — Canon DCA 20 mm 54.



Figure 5. — Canon DCA 20 mm 38.

- canonnier DCA sur canon DCA 20 mm 54 sur socle «Zwilling» (figure 6);
- canonnier DCA sur canon DCA 20 mm 43/57 «Drilling» (figure 7);
- soldat de transmission, radio ou téléphoniste (figure 8);
- soldat observateur de l'air;
- soldat de renseignement (figure 8);
- aide de cuisine.

Une proportion déterminée de recrues est instruite en outre à la grenade à main, au tube roquette, à la conduite des véhicules légers ou spéciaux, à la radio, à l'instruction alpine, au jalonnage, à la régulation du trafic routier ou comme ordonnance de combat.

Parallèlement à la marche des écoles de sous-officiers et de recrues, le commandant des écoles de DCA L est responsable:

- d'organiser l'école technique (1 semaine) pour les futurs cdt bttr;
- de fournir les chefs de classe pour les écoles de tir des of de DCA L;
- de fournir les spécialistes (adj sof) pour desservir les installations de contrôle de tir «Florett» pendant les cours de répétition sur les places de tir de Brigels, Zuoz et Grandvillard;
- de faire rédiger les règlements techniques et tactiques pour l'utilisation et l'engagement des canons de DCA L;
- de faire rédiger et distribuer le matériel d'examen pour l'obtention des insignes de spécialiste dans les écoles et les cours de répétition de la DCA L.

Enfin les écoles de recrues forment pendant trois semaines les futurs commandants de groupes de DCA L ou DCA L mob lors de leur paiement de galons.

3.2. Déroulement des écoles

Une ER DCA L se déroule en 6 phases principales:

3.2.1. Les travaux de mobilisation (1^{re} semaine)

Le civil entré en service le lundi est pris en main par les jeunes cadres, frais émoulus. Il subit plusieurs contrôles médicaux, reçoit son



Figure 6. — Canon DCA 20 mm 54 sur socle «Zwilling».



Figure 7. — Canon DCA 20 mm 43/57 «Drilling».



Figure 8. — Soldats de renseignement et soldats de transmission pendant le service en campagne.

matériel personnel et prend petit à petit l'apparence extérieure d'un soldat. Cette métamorphose s'accompagne parfois de réactions imprévues.

3.2.2. *L'instruction de base en caserne (de la 2^e à la 8^e semaine)*

Comme dans un collège, le futur soldat reçoit pendant cette période une instruction très diversifiée qui lui permettra par la suite d'exercer son activité avec assurance et précision dans un cadre plus réaliste. Au début, l'effort principal porte sur l'instruction formelle et l'utilisation de l'arme personnelle. Il se déplace ensuite au profit du service technique dans la spécialité de chacun.

Bien qu'appartenant à une troupe fortement motorisée, sa condition physique fait l'objet d'un entraînement progressif et systématique l'amenant à un niveau enviable.

La journée des parents met généralement un terme à cette période.

3.2.3. Tirs de combat aux armes d'infanterie (9^e et 10^e semaine)

Ce premier déplacement important de l'école nous conduit dans le Jura ou les Préalpes. Les cadres et la troupe y trouvent la possibilité de mettre en pratique, dans des exercices à balles, ce qui a été maintes fois entraîné «à sec» en caserne. Après divers parcours individuels, la recrue participe à des engagements de groupe et de section.

3.2.4. Le service en campagne (de la 11^e à la 13^e semaine)

L'organisation de l'école de recrues est modifiée pour constituer un gr L mob DCA ad hoc placé sous le commandement d'un futur major. La première semaine est consacrée au rodage de tous les échelons. Le premier engagement du groupe a lieu en fin de semaine, après plusieurs exercices au niveau des sections et des batteries. On en profite aussi pour exercer la mobilisation de guerre.

Les deux semaines suivantes sont de véritables manœuvres avec de fréquents déplacements entrecoupés d'une phase statique afin de permettre à tout le groupe de «s'enterrer» en exécutant les travaux réglementaires d'organisation du terrain. Cette période est pénible pour la troupe qui vit dans les positions ou dans des cantonnements de fortune.

3.2.5. Tirs DCA (14^e - 16^e semaine)

Cette phase, parfois inversée avec la précédente, se déroule normalement en deux étapes. La première conduit l'école à Coire ou à Kandersteg pour tirer sur les installations fixes ad hoc. La seconde aboutit sur l'une des trois places de tir de la DCA L, Brigels, Zuoz ou Grandvillard.

Pendant deux semaines, pour autant que les conditions atmosphériques le permettent, toute l'école pointe ou tire sur but remorqué ou contre avions. Ce doit être l'apothéose de l'école, le couronnement de l'instruction du canonnier qui a l'occasion d'y obtenir l'insigne de bon pointeur DCA, probablement l'un des plus difficiles à gagner de notre armée. Depuis l'introduction du système «Florett» (figure 9) qui permet le contrôle et la correction instantanée de chaque série pointée ou tirée par chaque canonier, cette période est devenue primordiale dans

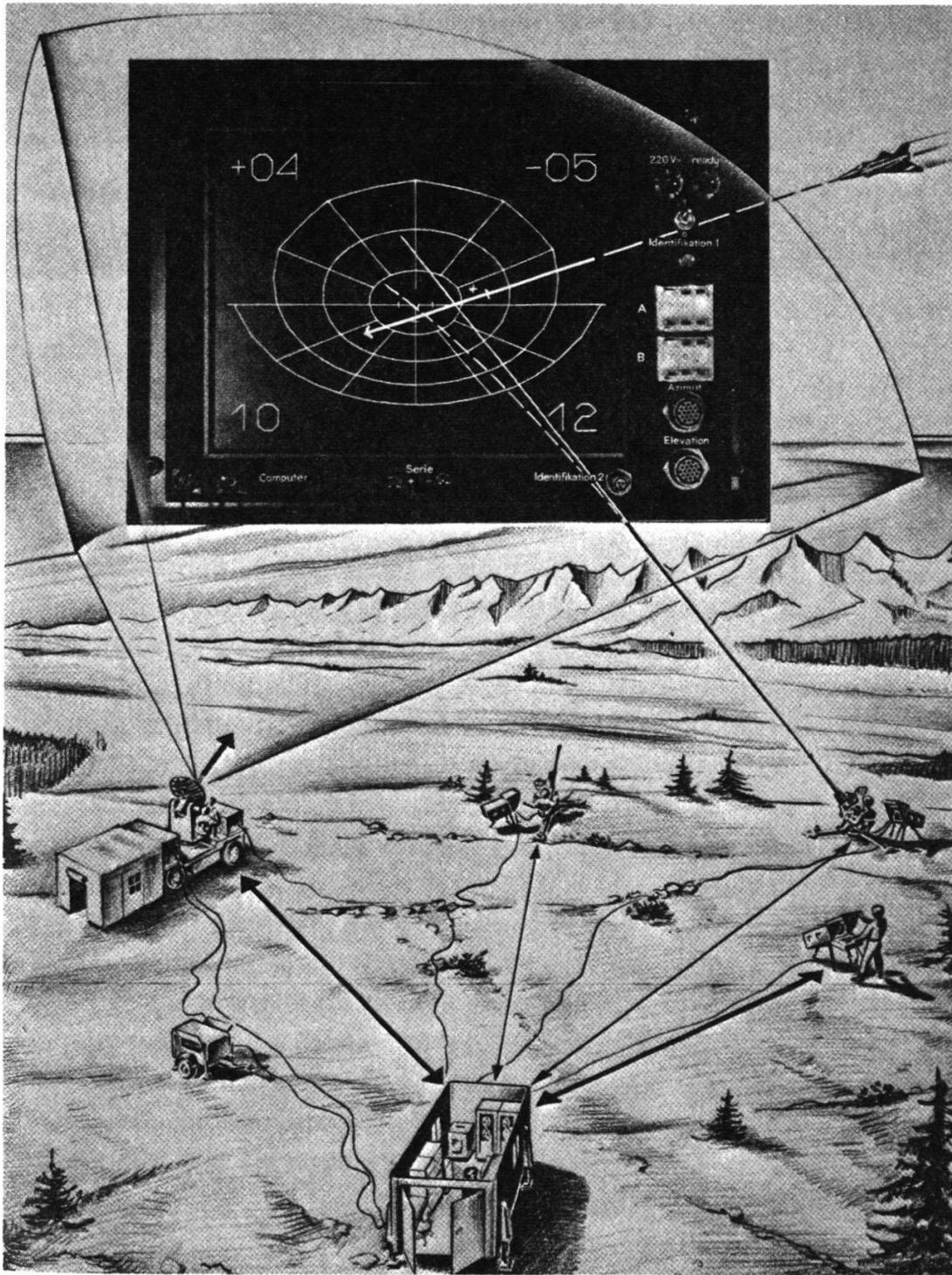


Figure 9. — Le système « Florett » contrôle le tir et transmet les résultats à chaque canon.

la formation de nos soldats. Elle l'est aussi pour les aspirants de la classe de DCA L de l'école d'officier de Dübendorf qui tirent avec l'ER

et conduisent le feu à la place des chefs de section au cours de quelques exercices.

3.2.6. Les travaux de démobilisation (17^e semaine)

C'est l'occasion des dernières inspections puis le soldat, qui doit maintenant être apte au combat, participe au rétablissement du matériel qui a permis de l'instruire. Après la traditionnelle soirée de batterie, le moment sera venu de quitter les copains côtoyés pendant 4 mois.

Une page importante de la vie du citoyen-soldat se tourne. Chacun peut rentrer chez soi avec la satisfaction du devoir accompli.

3.3. Problèmes d'instruction particuliers

3.3.1. Dispersion des unités

Depuis de nombreuses années plusieurs batteries sont stationnées à l'extérieur de Payerne, à Torny, Grandsivaz, Morat ou Grolley et une école de DCA d'infanterie se déroule à Coire. La suppression de cette école et l'augmentation prévue des effectifs (figure 3) obligent l'OFADCA à envisager une solution transitoire qui consiste à créer dès 1980 une deuxième école d'été à Grandvillard et aux environs.

3.3.2. Les minorités romandes et tessinoises

Vu le peu d'unités romandes et tessinoises dans les trp de DCA, le nombre des recrues provenant de ces régions est restreint.

Aussi, au printemps, toute l'école parle allemand. En été, une batterie est romande alors que la batterie EM est mixte. Les Tessinois peuvent choisir entre la langue française et la langue allemande. Cette solution n'est pas parfaite, mais elle présente plus d'avantages que d'inconvénients.

3.3.3. La « guerre de la seconde » ou la lutte contre le sommeil

L'ennemi arrivera toujours par surprise, très vite, dans la direction où on l'attend le moins. Ceci étant posé, il appartient aux chefs de maintenir en éveil l'attention des observateurs de l'air et des pointeurs.

Ce n'est pas une sinécure lorsqu'on sait que la DCA L est l'illustration parfaite de l'expression populaire: «A l'armée il faut toujours attendre pour courir!» Contrairement au char par exemple, l'avion ne s'entend qu'après son passage. Il est alors trop tard pour remplir la mission DCA. Seules une discipline rigoureuse et une organisation interne précise offrent quelques chances de succès. Il est parfois difficile d'en convaincre la troupe et les cadres pendant les exercices pénibles.

4. L'avenir

4.1. Les hommes

La DCA L a besoin de tireurs rapides, à même de comprendre et de mettre en pratique tous les éléments d'une technique de tir assez complexe. Tant que la technique ne se charge pas du travail de l'homme, cette condition prend de plus en plus de poids.

Sur le plan du renouvellement des cadres, le cas des «latins» reste un problème difficile à résoudre.

4.2. Les armes

Le canon de DCA L le plus moderne date de 1954. La DCA moyenne est équipée d'un canon acquis il y a 15 ans en même temps que nos fusées «Bloodhound». Diverses améliorations permettent à ces armes de jouer, aujourd'hui encore, un rôle en vue.

Au vu de ce qui se fait à l'étranger, il est possible d'affirmer que la solution adoptée en Suisse est bonne dans la mesure où les moyens DCA nécessaires à la protection des formations mécanisées et/ou ceux permettant d'intervenir entre 5 et 10 km viennent dans un proche avenir compléter la panoplie existante.

4.3. Les bâtiments

Un nouveau stand très bien équipé règle pour de longues années le problème de l'instruction du tir au fusil d'assaut et au pistolet.

Il n'en est pas de même pour la caserne, vétuste, trop petite et mal adaptée aux techniques modernes d'instruction. Un projet de rénova-

tion et d'adaptation vient de faire l'objet d'études sérieuses. Malheureusement, sa réalisation qui devait débiter en 1981 vient d'être repoussée d'au moins deux ans.

5. Conclusions

L'évolution technique permet d'augmenter la cadence de tir des armes, d'améliorer les systèmes de visée et de tirer des engins téléguidés sol-air. Vu les particularités de l'ennemi, la DCA n'en reste pas moins une arme qui n'est pas absolue et dont le rôle consiste d'abord à gêner l'ennemi dans l'accomplissement de sa mission avant de le détruire. De ce fait, la DCA est fréquemment sous-estimée et souvent négligée, particulièrement la DCA légère.

Et pourtant, lorsque fut déclenchée la deuxième guerre mondiale, la DCA suisse était quasi inexistante. En quelques années, grâce à des sacrifices financiers importants, à beaucoup d'énergie et d'optimisme, nos prédécesseurs ont créé jusqu'en 1945 une arme efficace.

L'évolution fulgurante de l'aviation ne nous a pas permis de suivre le mouvement et nos moyens vieillissent. Il est à craindre qu'une prochaine guerre ne nous laisse plus le temps de compléter la DCA.

Ayons la sagesse de la comprendre et agissons en conséquence.

J.-P. C.

6. Bibliographie

- Autorités de Payerne, Diverses brochures et prospectus touristiques, Payerne 1979.
- Born H. colonel, *Histoire de la défense contre avions*, traduction française, Genève mars 1967.
- Armee Film Dienst, Diverses photographies, Berne 1979.
- ER DCA 32/232, Documents militaires.